

Conseil municipal du	10 octobre 2025	Délibération N°	2025-46	1/2
----------------------	-----------------	-----------------	---------	-----

OBJET : Lancement d'une étude de faisabilité relative à un projet de géothermie.

Tableau des présences

Conseillers	Présent	Absent	Représenté par
Valérie BRANDIN-BEGHIN	X		
Patricia BRAY	X		
Jacky CAPEL	X		
Nadège COMORET	X		
Laurence HUZE		X	Nadège COMORET
Franck LAMBLARDY		X	
Mathieu MARÇAL	X		
Jean-Nicolas MASSON	X		
Alain MIMEAU	X		
Raphaël NORBLIN	X		
Michel PHILIPPE		X	Alain MIMEAU
Ludovic SOULARD		X	
Anne-Maïté TURMEL	X		

Membres en exercice 13

Présents 9

Votants 11

Secrétaire de séance : Valérie BRANDIN-BEGHIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2121-29 et suivants,

Vu les objectifs de transition énergétique fixés à l'échelle nationale et locale,

Considérant la volonté de la commune de s'engager dans une démarche de développement durable et de transition énergétique,

Considérant le potentiel de développement de la géothermie sur la commune de Fontaine-sous-Jouy, notamment en tant que source d'énergie renouvelable pour le chauffage de l'école, la mairie et la salle communale,

Considérant la nécessité préalable de disposer d'une étude de faisabilité afin d'évaluer l'intérêt technique, environnemental, réglementaire et économique de ce type de projet,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité POUR,

Article 1 : décide de lancer une consultation de bureaux d'études pour obtenir des propositions techniques et financières d'une étude de faisabilité pour évaluer les conditions de mise en œuvre d'un projet de géothermie sur la commune de Fontaine-sous-Jouy

Article 2 : autorise Monsieur le Maire à solliciter toute aide financière ou technique auprès des partenaires institutionnels compétents (Région, Département, fond de concours, ADEME, etc.)

Commune de FONTAINE SOUS JOUY

Délibération du Conseil Municipal

Conseil convoqué le 3 octobre 2025,

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le **23/10/2025**

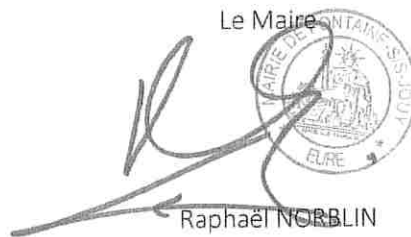
ID : 027-212702542-20251010-D_25_0046-DE

Conseil municipal du	10 octobre 2025	Délibération N°	2025-46	2/2
----------------------	-----------------	-----------------	---------	-----

Article 3 : la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité, et affichée selon les modalités en vigueur.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



Raphaël NORBLIN